

FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

Nomination

Centre d'études pour l'emploi

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Arrêté du 17 mars 2014 portant nomination au conseil scientifique du Centre d'études de l'emploi

NOR : ETSW1481390A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le décret n° 86-399 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre d'études de l'emploi,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil scientifique du Centre d'études de l'emploi :

En tant que personnalités choisies en raison de leur compétence scientifique dans les domaines intéressant le centre :

M. Auer (Peter).

Mme Caroli (Ève).

M. Cornilleau (Gérard).

Mme Darses (Françoise).

M. Demazière (Didier).

M. Freyssinet (Jacques).

Mme Joël (Marie-Ève).

Mme Ramioul (Monique).

M. Rose (José).

En tant que personnalités désignées sur proposition :

Du directeur général du Commissariat général à la stratégie et à la prospective : Mme Deprez-Bouvier (Véronique).

Du président du Centre national de la recherche scientifique : M. Bosi (Stefano).

Du directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques : M. Blanchet (Didier).

Du directeur général de l'institution mentionnée à l'article L. 5312-1 du code du travail : Mme Gauvin (Annie).

M. Jacques Freyssinet est nommé président du conseil scientifique du Centre d'études de l'emploi.

Article 2

Le directeur de l'animation de la recherche, des études et des statistiques et le directeur général de la recherche et de l'innovation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 17 mars 2014.

*Le ministre du travail,
de l'emploi, de la formation professionnelle
et du dialogue social,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur de l'animation de la recherche,
des études et des statistiques,*

A. MAGNIER

*La ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche,*

Pour la ministre et par délégation :

*L'adjointe au chef du service de la performance,
du financement et de la contractualisation
avec les organismes de recherche,*

C. COSTE